



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2018

---

### **Saint-Dizier-Leyrenne – Murat « Les Tours »**

Fouille programmée (2018)

**Richard Jonvel**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/101968>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Richard Jonvel, « Saint-Dizier-Leyrenne – Murat « Les Tours » » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 29 août 2021, consulté le 29 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/101968>

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Dizier-Leyrenne – Murat « Les Tours »

Fouille programmée (2018)

Richard Jonvel

---

- 1 Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché aujourd'hui à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse). Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de La Leyrenne et du Taurion. À une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est – nord-ouest, barré par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches métamorphiques. Sur un plan historique, les premiers textes conservés (milieu XIII<sup>e</sup> s.) n'apportent aucun élément probant sur la signification politique et militaire du site ; toutefois la présence d'une administration comtale à Murat est à considérer, peut-être, comme un signe de filiation porté par le statut de cette terre depuis le haut Moyen Âge. L'idée du passage de la *curtis* carolingienne au *castrum*, émise par les historiens médiévistes, est une piste indicative qui ne trouvera de réalité concrète qu'avec une meilleure connaissance du substrat archéologique de l'entité géographique structurante, dans le cas présent, la vallée du Thaurion. Par l'organisation recherchée de cet habitat restreint, puisqu'il a pu s'étendre sur une surface utile limitée à 2 500-2 800 m<sup>2</sup>, on est amené à s'interroger sur sa relation avec le peuplement que l'on peut raisonnablement exclure du lieu. Il ne s'agit ni d'une fortification communautaire ni, à l'inverse, d'un réduit défensif ponctuel servant de relais dans des périodes de troubles. L'importance du mobilier métallique marqué par le domaine équestre est le signe distinctif des personnages occupant le lieu.
- 2 Le site archéologique, découvert au cours des années 2000, fait l'objet de campagnes archéologiques depuis 2013. Elles ont démontré, dans un premier temps, le caractère anthropique de la forme sommitale du rocher -non évident- et l'existence d'un rempart

défensif amassant des remblais caillouteux sous l'effet d'une vitrification dont les bois d'œuvre sont datés du début de la période carolingienne. Une fouille en aire ouverte, entamée en 2016, a révélé une occupation dense et organisée sur la plate-forme précédant une phase de militarisation du site. L'habitat de bois s'organise de part et d'autre d'un cheminement implanté sur la crête du promontoire. Il se compose d'au moins quatre édifices reposant sur des sablières basses confortées par des poteaux internes et adjacents, marqués par une standardisation assez poussée des bois d'œuvre. La conservation des niveaux d'occupation, une terre noire, est aléatoire. C'est au sein de ces terres organiques que les traces de l'activité humaine sont les mieux préservées, marquée par la prépondérance d'objets métalliques (202) appartenant essentiellement aux domaines équestres, de l'huissierie, et dans une moindre mesure militaire. Ce lot est daté du <sup>x<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup></sup> s. Quant aux tessons alto-médiévaux au nombre de 371, leur répartition est marquée par une forte fragmentation résiduelle. On y dénombre somme toute qu'une trentaine de pots, à la fourchette chronologique large <sup>VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup></sup> s.

- 3 Cet ensemble fortifié et résidentiel du haut Moyen Âge contribue à renseigner l'architecture méconnue de ces « *castra* campagnards » qui empruntent des techniques fort anciennes, employées dès la protohistoire comme la vitrification des remparts ou l'utilisation massive du bois et de la pierre pour les défenses et les habitations. La typologie des plans de ces habitations se confondent largement à celles des périodes antérieures, les datations radiocarbones et les rares mobiliers permettant réellement de trancher. Localement, cette recherche archéologique demeure encore isolée du réseau des sites fortifiés dans lequel il a pu s'inscrire. Cette méconnaissance, malgré les travaux de prospections menés dès les années 1980 à l'instigation de Bernadette Barrière puis du PCR de Christian Rémy, démontre que l'organisation structurelle et spatiale de ces établissements font largement défauts dans les entités archéologiques repérées. Dans notre cas, une prospection de toute la vallée du Thaurion apparaît judicieuse pour identifier ces petits sites qui, si l'exemple de Murat est représentatif, constituent des jalons importants dans l'organisation des pouvoirs en milieu rural.
- 4 La campagne 2018, sur trois semaines, s'est étendue sur trois secteurs représentant une superficie de 541 m<sup>2</sup>, superficie la plus importante jusqu'alors traitée depuis 2013. Elle a débuté par l'achèvement de la fouille de la section nord-est du fossé défensif oriental (402 m<sup>2</sup>) qui barre l'éperon sur une distance de 65 m. Dans le prolongement des observations effectuées lors de l'opération précédente, l'escarpe est bien constituée d'un talus de terre habillant la table rocheuse largement retaillée par l'homme. La terrasse sous-jacente est dominée par un escarpement rocheux effilé maintenu en place pour retenir les terres artificielles de l'escarpe construite. L'escarpement rocheux, entamé par les griffes de la machine extrayant les pierres de la carrière, s'abaisse progressivement en direction de la route, laissant place à un rocher entièrement plat, dénué de toute structure. Son extrémité sud-est se prolonge au-devant de l'axe du fossé sous la forme d'une légère cuvette de 0,50 m de profondeur sur une largeur de 6,80 m, dégagée sur une longueur de 2 m, l'essentiel se prolongeant sous la route (fig. 1). Les aspérités du fond sont comblées par des petits blocs et le centre du négatif comporte une légère surélévation assez identique à celle que l'on observe dans le fossé occidental supérieur. Son comblement, dont seule la partie inférieure nous est parvenue, est identique à celle de l'escarpe. Son prolongement vers la contrescarpe, à l'endroit attendu du fossé, détermine l'existence d'un dispositif taluté faisant saillie au-delà du fossé. D'ailleurs, celui-ci s'arrête brutalement à son encounter, battant son flanc est. La

porte palissadée – puisqu'il ne s'agit dès lors que de l'entrée - devait se situer sur le haut du talus. Au-devant de ce talus stabilisé par son ancrage au sein de la roche taillée à l'occasion, une large plate-forme a été creusé à l'encontre de la pente de la contrescarpe. L'accès au site se fait-il par un pont en bois, de coteau à coteau, au-dessus de cette excavation qui ferait office de fossé ? La contrescarpe, largement dégagée par la fouille, montre que les ruptures de pente des accotements rocheux à l'axe de l'entrée ont volontairement été renforcés. La route actuelle se superposerait donc à l'entrée principale du site. Le fossé proprement dit, confirmant les premières observations de 2017, forme un rentrant vers l'ouest additionné d'un approfondissement d'une cinquantaine de centimètres pour accentuer son exigüité. La recherche d'effets visuels trompeurs est indéniable en agissant ainsi sur le tracé et la profondeur du fossé. À l'exception d'une scorie et d'une terre cuite architecturale (fragment de brique), aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé malgré une fouille manuelle du comblement du fossé. Aucune datation ne peut être envisagée et la carrière a définitivement rompu toute relation stratigraphique avec les occupations plus à l'ouest.

Fig. 1 – Mur 18-58, vue de l'est



Cliché : R. Jonvel.

- 5 Le second temps de la fouille s'est intéressé au coteau nord de la plate-forme sommitale (44 m<sup>2</sup>). La détection d'amas de pierres rubéfiées, voire vitrifiées, dans lesquels s'insèrent géométriquement des poutres calcinées nécessitaient une vérification plus large de ce secteur. Les pierres s'étendent sur une longueur de 7 m environ (fig. 2) et forment une série de gradins étagés du sud vers le nord qui proviennent de l'effondrement d'un mur de terrasse en pierres sèches. Ce mur, le premier attesté du site, dont on conserve quelques fragiles alignements en équilibre, est disposé sur un système de poutrage bien préservé formant un carroyage d'un mètre de côté, sans fiche métallique pour les maintenir. La meilleure préservation des terres noires supérieures

(avec deux monnaies) trouve une explication par le maintien de ce mur. Au sein des zones rubéfiées, quelques rares pièces métalliques (domaine équestre) et céramiques, sont conformes aux éléments retrouvés jusqu'alors au niveau de l'occupation. Ce mur est installé dans une tranchée creusée à travers le remblai de nivellement de la plateforme.

Fig. 2 – Mur 18-80 ,vue du nord-ouest



Cliché : R. Jonvel.

- 6 Le dernier objectif était la reprise de la fouille de la levée défensive occidentale entamée en 2013-2014 sous la forme d'un sondage élargi, et laissée en suspens en raison des arbres à abattre (une trentaine) et de la difficulté physique que sa fouille constitue. L'objectif, outre la compréhension de l'organisation des longrines à l'origine de la vitrification du rempart, était de confirmer la présence de négatifs déconnectés stratigraphiquement de l'édification du talus. En effet, les trois sections de la sablière la plus à l'ouest jusqu'alors retrouvée et les trois poteaux trouvés lors du sondage de 2014, laissaient présumer l'existence d'un bâtiment antérieur à la levée occidentale. Une aire de fouille (95 m<sup>2</sup>) a été ouverte au droit d'une des trois sections de la sablière, en s'étendant jusqu'à l'escarpe du fossé supérieur barrant le coteau occidental. Sept négatifs et une fosse aux bords évasés ont été dégagés, scellés par la couche de cendres du talus. Cette relation stratigraphique indéniable confirme la présence d'une première phase d'occupation qui pourrait permettre de mieux appréhender l'organisation plus dense des négatifs occupant le pan nord du promontoire. Les poteaux forment deux lignes parallèles en parfaite adéquation avec ceux de la sablière, celle-ci demeurant quant à elle isolée. Une trentaine de clous de maréchalerie a été trouvée entre deux poteaux et une clef, complète, posée à même le sol de circulation, retrouvée non loin. Ce niveau avait été daté par radiocarbone (sur charbon) en 2013 des années 820. D'autres séries de datations sont en attente au moment de la rédaction de cette notice.

Ces négatifs se concentrent vers la sablière à l'exception d'un poteau à proximité (3 m) de la crête de l'escarpe. Entièrement isolé, il ne peut s'agir de l'implantation d'une palissade. Ce négatif pourrait être, en revanche, le vestige d'une construction largement oblitérée par le creusement du fossé. Enfin, le poutrage interne du talus a pu être perçu même si sa conservation est moindre que celle observée en 2014. Trois « bûchers » matérialisés par les terres rubéfiées ont été localisés, soit un de plus qu'en 2014 (fig. 3). Cette différence tient à l'empatement même du talus. C'est sous ces zones rubéfiées que se situent les longrines, disposés perpendiculaires et sur deux niveaux. Là encore, aucune pièce métallique n'y est associée. En revanche, le tamisage exhaustif des terres du talus a révélé des centaines de fragments d'esquilles d'os calcinés (3,50 kg). Ce phénomène, dont l'ampleur a été sous-estimée durant les campagnes précédentes, peut être étendue aux zones rubéfiées du coteau nord. L'emploi des ossements comme combustible complémentaire au bois – que de nombreuses études ont démontré la valeur calorifique sur la durée, notamment en contexte clos – tend à éclairer un peu mieux les conditions ayant permis d'atteindre des températures estimées en laboratoire entre 1 100 et 1 300°C.

Fig. 3 – Mur 18-202, vue de l'est



Cliché : R. Jonvel.

---

## INDEX

**Année de l'opération** : 2018

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqFA1nFNQqA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmVoV7pVdtx>